



**HAL**  
open science

# Le courtisan humilié : les risques de l'éloge sous le règne de Louis XIV

Jérôme Lecompte

► **To cite this version:**

Jérôme Lecompte. Le courtisan humilié : les risques de l'éloge sous le règne de Louis XIV. Lucien Faggion, Christophe Regina, Alexandra Roger. L'Humiliation. Discours, représentations et pratiques (XIVe-XXe siècles), 15, Classiques Garnier, pp.261-277, 2019, POLEN - Pouvoirs, lettres, normes, 978-2-406-08601-7. 10.15122/isbn.978-2-406-08603-1 . hal-02293645

**HAL Id: hal-02293645**

**<https://hal.science/hal-02293645v1>**

Submitted on 29 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LE COURTISAN HUMILIÉ

### Les risques de l'éloge sous le règne de Louis XIV

Au terme d'une vie passée auprès des Grands, le P. Rapin offre à Lamoignon de Bâville ses *Observations sur l'éloquence des bienséances*, un court traité faisant de l'adaptation en toutes choses le véritable secret d'une persuasion qu'il recherche désormais au-delà du discours. Pour illustrer cette nouvelle rhétorique, il réunit sous le titre *Du Grand ou du Sublime dans les mœurs* quatre panégyriques dont la succession respecte l'ordre de préséance : le Premier Président Lamoignon, père du dédicataire, mort en 1677, représente le sublime de la robe, Turenne, celui de l'épée, le Grand Condé, celui de la retraite, et Louis XIV, celui du trône<sup>1</sup>. De telles personnalités atteignent au sublime dans les mœurs, selon Rapin, parce qu'en se montrant idéalement dignes de leur rang, elles donnent lieu d'admirer les plus parfaites représentations de la société monarchique. On peut alors s'étonner de voir célébré dans le vainqueur de Rocroi « le modèle le plus accompli d'un glorieux repos »<sup>2</sup>. Bussy-Rabutin juge encore nécessaire d'avertir l'auteur de son imprudence :

Mais, [mon Révérend Père], Monsieur le Prince est-il content de son *sublime* ? J'en doute, car je pense qu'il fait plus de bruit dans l'épée que dans la vie, où vous le faites comme un héros. Comme il a joué dignement ces deux grands rôles, vous lui auriez pu associer M. de Turenne dans l'épée, et cela aurait encore fait honneur au règne du Roi d'y faire voir deux hommes incomparables dans la guerre<sup>3</sup>.

Rapin n'a cessé de réfléchir à cet « art merveilleux des bienséances », qui consiste à savoir adapter son discours à la situation. Or, « rien n'est plus difficile : car ce qui convient à l'un ne convient pas à l'autre, et ce qui plairait aujourd'hui choquerait demain : rien n'est plus dépendant des circonstances, le temps, le lieu, le sujet, la personne, tout en est »<sup>4</sup>. La multitude infinie des contingences apparaît comme un frein à la théorie. Pourtant, dès 1670, dans sa *Comparaison de Démosthène et de Cicéron*, Rapin avait déjà tenté d'appréhender ces secrets de la bienséance à travers quatre préceptes qui devaient conduire l'orateur à la véritable éloquence : le respect des bienséances internes (relatives au discours) et externes (rapports entre discours et sujet, entre orateur et public), la prudence nécessaire à leur mise en œuvre, la dissimulation de l'art. Ce corps de principes désigne l'*ethos* comme centre de gravité de l'éloquence, le parfait orateur devant garantir en tout point la justesse de l'adaptation pour prouver la solidité de son jugement et ne pas échouer dans la conciliation de l'auditoire. Tout doit concourir à la *captatio benevolentiae*, qui ne s'obtient que par la

---

<sup>1</sup> Rapin, *Du Grand ou du Sublime dans les mœurs et dans les différentes conditions des hommes, avec quelques observations sur l'éloquence des bienséances*, Paris, Mabre-Cramoisy, 1686 (achevé d'imprimer du 18 décembre 1685). Les références seront données au moyen des sigles *DGS* et *OEB*.

<sup>2</sup> *DGS*, p. 72.

<sup>3</sup> Alors qu'il vient de recevoir le livre, après un long retard de poste, Bussy-Rabutin ne peut dissimuler son inquiétude à Rapin (*Correspondance avec le Père Rapin*, éd. C. Rouben, Paris, Nizet, 1983, lettre 102, 12 mai 1686, p. 217 ; abrégé en *Corr.*).

<sup>4</sup> *OEB*, XXII, pp. 119-120.

parfaite articulation du discours à l'*endoxa* (cette « opinion commune qui rend vraisemblable un énoncé », et qui « présuppose une communauté d'idées entre l'orateur et son auditoire, l'auteur et ses lecteurs »<sup>5</sup>), ou pour le dire dans les termes de Michel Meyer, par le « gommage de toute problématicité »<sup>6</sup>, en quoi consiste la singularité du genre épideictique. La communion de l'orateur et de son auditoire dans la célébration des mêmes valeurs constituerait donc le but même de l'éloge. Loin d'être de nécessité structurelle comme dans les genres délibératif et judiciaire, la problématicité expose l'épideictique à l'échec puisque le discours ne peut plaire s'il néglige ou manque sur un point la bonne adaptation aux circonstances. Néanmoins, pour faire pression sur les valeurs de l'auditoire, l'orateur peut toujours assumer le risque de déplaire.

Or, comme le craignait Bussy, en négligeant la gloire militaire de Condé, Rapin a déçu. Sa dernière œuvre propose une réparation. Six à sept fois plus long que le panégyrique et consacré à la seule mémoire du prince, mort le 10 décembre 1686, *Le Magnanime ou l'éloge de Condé* est publié au milieu d'une année de célébrations funèbres<sup>7</sup>. Humilié par l'insuccès de son premier éloge, le courtisan ne l'est-il pas davantage quand il se voit contraint de réparer sa faute par des compliments de cour, sans doute pour ne pas abîmer les liens privilégiés de la famille Condé avec la Compagnie de Jésus ? Toute honte bue, a-t-il pleinement souscrit à la commande en effaçant la problématicité, ou bien a-t-il conservé une part de celle-ci en illustrant à la fois la gloire des armes et la gloire de la retraite ? Ces deux éloges de Condé et les documents d'archives permettront d'évaluer la nature du consentement donné par Rapin à l'humiliation, et d'interroger ainsi les liens entre la problématicité de l'épideictique et l'humiliation du courtisan.

### UN JUGEMENT DE SAINTE-BEUVE

Au seuil de son grand œuvre, Sainte-Beuve a soin de présenter Rapin comme « un adversaire et, je dirai, un ennemi de Port-Royal »<sup>8</sup>, observant par la suite à son égard une attitude dont l'ambivalence ressemble un peu grossièrement, disons-le, à un gage d'objectivité. Selon lui, pas de meilleure preuve de l'obséquiosité du jésuite, qui « payait un peu son écot dans le monde en cette sorte de monnaie »<sup>9</sup>, que dans ce traité sur le sublime.

Trente ans auparavant, Rapin s'était frayé une place parmi les poètes de la Compagnie de Jésus en commençant par dédier des pièces à Mazarin, Fouquet, Lamoignon, ou au roi. Mais un drame raconté dans ses *Mémoires* retient l'attention. Au collège de Clermont, le 25 décembre 1656, Alphonse Mancini, neveu de Mazarin, échappe à la surveillance de ses valets et de Rapin lui-même, son maître, pour s'adonner au jeu de berne ; il retombe à demi sur la

---

<sup>5</sup> V. Kapp, « Apogée de l'atticisme français », dans *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, dir. M. Fumaroli, Paris, PUF, 1999, p. 731.

<sup>6</sup> M. Meyer, *Qu'est-ce que l'argumentation ?*, Paris, Vrin, 2005, p. 20, et tableau p. 47.

<sup>7</sup> Rapin, *Le Magnanime ou l'éloge de Condé, premier prince du sang*, Paris, Veuve Mabre-Cramoisy, 1687 (achevé d'imprimer le 14 juin 1687), abrégé en *Magn.* Bossuet avait prononcé son oraison funèbre le 10 mars 1687. Les PP. Bourdaloue et Villiers ont également prononcé une oraison funèbre, respectivement les 26 mars et 3 septembre.

<sup>8</sup> Sainte-Beuve, *Port-Royal*, Avertissement à la 3<sup>e</sup> éd., éd. M. Leroy, Paris, Gallimard, 1953-1955, t. I, p. 87.

<sup>9</sup> *Ibid.*, t. II, p. 983.

couverture et se blesse grièvement. Mal soigné, il meurt quelques jours plus tard<sup>10</sup>. Cinq poèmes de Rapin célèbrent sa mémoire<sup>11</sup>, mais Sainte-Beuve n'en retient que la consolation au cardinal : « La douleur d'un maître serait touchante ; mais ici la flatterie déborde, et le désir de conjurer le mauvais effet en cour est évident »<sup>12</sup>. Pierre Costar adresse à Rapin deux lettres qui laissent pourtant peu de doute sur la sincérité de sa douleur<sup>13</sup>. Du reste, si l'on considère que le jésuite s'était déjà engagé sur la voie de l'encomiastique, cette ressource apparaissait inévitable : moyen d'une humiliation respectueuse auprès du cardinal en deuil, il conjurait la disgrâce personnelle et le risque de discrédit pour le collègue de Clermont.

Cependant, alors que Mazarin conserve sa confiance à l'institution jésuite, le désaveu du panégyrique de Condé rend l'humiliation publique. Ces deux moments de crise montrent ainsi le rôle politique dévolu à l'épidictique chez le courtisan : l'étude en montrera les difficultés et les subtilités sous le règne de Louis XIV. Le courtisan jésuite n'aurait-il aucune peine à s'abaisser à reprendre son éloge pour mieux répondre aux attentes de la famille de Condé ? Faut-il, avec Sainte-Beuve, admettre son obséquiosité ?

### DIGNITÉ DE LA SOUMISSION ET DE L'ABAISSEMENT

En contexte chrétien, l'humiliation n'est pas une notion négative *a priori*. Le dictionnaire de Richelet, auquel a participé Rapin, définit ce « terme de piété » comme un « état d'abaissement »<sup>14</sup>. S'humilier, c'est faire acte d'humilité, une vertu chrétienne que Richelet présente comme « le fondement des autres vertus ». Or ces notions traversent l'œuvre religieuse et mondaine de Rapin. Nous avons montré dans *L'Assemblée du monde* comment elle s'opposait à la réforme cartésienne en s'articulant à une théologie post-tridentine guidée par l'orthodoxie, c'est-à-dire par la soumission respectueuse à une opinion d'autant plus probable qu'elle est garantie par les Pères, les Conciles et les décisions collégiales des institutions religieuses<sup>15</sup>.

Dans son œuvre savante, Rapin s'est efforcé de rassembler les connaissances du siècle pour l'honnête homme. Sa prose savante a l'aisance du *sermo humilis*, celle du style épistolaire cicéronien et de la conversation mondaine. En 1674, dans l'épître au Dauphin de ses *Réflexions sur la poétique*, le critique pose en courtisan le problème du discours épidictique dans la société de cour, et revendique la discrétion : « souffrez que je me cache », proteste-t-il, soucieux d'un *ethos* modeste. Pourtant, le rôle qu'il assigne à l'humilité va beaucoup plus loin. Le

---

<sup>10</sup> Rapin, *Mémoires sur L'Église et la Société, la Cour, la ville et le jansénisme (1644-1669)*, éd. L. Aubineau, Paris, Gaume Frères et J. Duprey, 1865, t. III, p. 17.

<sup>11</sup> Rapin, *Lacrymæ in alumni sui Alphonsi Mancini tumulum nepotis ejusdem cardinalis*, Paris, 1658 ; « Consolatio ad Julium Card. Mazarinum pro Alphonsi Mancini filii sororis obitu præmaturato » (*Carminum tomus secundus*, Paris, Mabre-Cramoisy, 1681, pp. 102-107) ; « Alphonsi Mancini Tumulo supremi honores » (Elegia IX, pp. 137-139) ; « In ejusdem Alphonsi Mancini præmaturum obitum », (Elegia X, pp. 139-142) ; « Alphonsus. Nobilis adolescentis præmaturum obitum deplorat Poëta » (*Eclogæ cum dissertatione de carmine pastorali*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1659, pp. 72-75, puis *Carminum tomus primus*, 1681, pp. 51-53).

<sup>12</sup> Sainte-Beuve, *Port-Royal*, éd. citée, t. II, p. 424.

<sup>13</sup> P. Costar, *Lettres*, Paris, Courbé, 1659, lettres CLXXV, pp. 367-368, et CC, pp. 422-423.

<sup>14</sup> P. Richelet, *Dictionnaire français*, Genève, Widerhold, 1680.

<sup>15</sup> J. Lecompte, *L'Assemblée du monde. Rhétorique et philosophie dans la pensée de René Rapin*, Paris, H. Champion, 2015.

savant doit savoir « humilier sa raison, et la soumettre aux lumières de la raison éternelle »<sup>16</sup>, et « il semble que rien ne doive tant humilier l'orgueil de l'homme que l'étude de la physique »<sup>17</sup>. La philosophie doit s'incliner devant la Création, « comme les chérubins du prophète plient leurs ailes et s'humilient devant Dieu, pour en respecter la grandeur et la majesté par leur abaissement »<sup>18</sup>. Le scepticisme modéré de Rapin dérive du postulat chrétien de cette humilité :

Le fil d'une araignée nous embarrasse, l'art d'un ver à soie ou d'une abeille nous passe : une mouche, une fourmi sont des mystères à notre ignorance : enfin l'esprit de l'homme ne connaît rien parfaitement des moindres choses qui se peuvent connaître dans la nature : et il a la présomption de s'élever dans le Ciel, et de s'ériger un tribunal au-dessus du tribunal de Dieu pour pénétrer dans ses secrets, et pour juger ce qu'il y a de plus difficile à comprendre dans sa nature<sup>19</sup>.

Contre la témérité cartésienne, qui refuse toute soumission à la *doxa*, Rapin érige l'humilité en vertu épistémique et n'envisage la stabilité de la science que dans l'accord des opinions, car « c'est une grande assemblée que le monde, où chaque siècle a son suffrage, et pour savoir ce qui est à préférer dans le jugement qu'on fait des personnes : il faut voir ceux qui ont mérité du public une approbation plus universelle »<sup>20</sup>. Dans les œuvres de piété, l'ambition est donc réprouvée au bénéfice de l'humiliation devant Dieu : « comme Dieu s'est humilié et s'est anéanti pour l'homme, n'est-il pas juste, que l'homme s'anéantisse pour Dieu ? »<sup>21</sup>.

Au cœur de cet édifice savant, la rhétorique amène à considérer un autre objet de l'attention de Rapin, la grandeur, contrepoint nécessaire de l'abaissement. Le triomphe de l'orateur, tel est bien à ses yeux la finalité du discours : « un entendement soumis et humilié » a plus de prix qu'un « cœur touché », parce que cette persuasion dure davantage<sup>22</sup>. Mais dans le genre épideictique, où il convient de plaire, cet objectif disparaît-il avec la problématique ? C'est sans compter ce que Rapin nomme l'éloquence d'insinuation, qui empêche de glisser vers la pure flatterie :

Tous les faiseurs de harangues et de compliments aux Princes et aux grands Seigneurs doivent s'attacher à cette manière d'éloquence tranquille, qui parle sans émotion, pour garder son caractère : et qui communément ne doit rien avoir que de respectueux. Car c'est une espèce d'éloquence suppliante, qui ne persuade qu'en s'abaissant : et quoique ses raisons ne soient que des prières et des remontrances, elle ne laisse pas de triompher quelquefois de ceux auxquels elle se soumet, et d'exercer son empire sur ceux à qui elle rend hommage. Ce genre n'est en usage, que parmi des sujets qui parlent à leurs souverains. L'éloquence d'insinuation peut aussi être d'usage auprès de tous les grands seigneurs, à tous ceux qui sont dans la dépendance, en leur montrant ce qu'on veut leur persuader, par des détours, des biais, des circonlocutions, et par tout ce que le respect a d'artificieux et d'insinuant, surtout auprès de ceux que le pouvoir et l'indépendance ont rendu intraitables, et qui n'ont pas la force de goûter la raison, si elle n'est assaisonnée de soumission<sup>23</sup>.

---

<sup>16</sup> Rapin, *Réflexions sur la philosophie* (abrégé *RPh*) dans *Les Comparaisons des grands hommes de l'Antiquité qui ont le plus excellé dans les belles-lettres*, suivies des *Réflexions sur l'Éloquence, la Poétique, l'Histoire et la Philosophie*, Paris, Muguet, 1684 (abrégé éd. 1684), p. 378.

<sup>17</sup> *Ibid.*, « Réflexions sur la physique », I, p. 342.

<sup>18</sup> *Ibid.*, XIII, p. 364, fin.

<sup>19</sup> Rapin, *Comparaison de Platon et d'Aristote*, éd. 1684, IV, ch. dern., § 5, p. 255. Voir *L'Assemblée du monde*, éd. citée, pp. 434-437.

<sup>20</sup> *RPh*, « Réflexions sur la philosophie en général », XX, p. 293.

<sup>21</sup> Rapin, *L'Esprit du christianisme*, Paris, Mabre-Cramoisy, 1672, p. 28.

<sup>22</sup> Rapin, *Comparaison de Démosthène et de Cicéron*, éd. 1684, XVIII, p. 67.

<sup>23</sup> Rapin, *Réflexions sur l'usage de l'éloquence*, éd. 1684, II, XV, pp. 32-33.

Les mœurs auliques obligent aux compliments respectueux, mais cette humiliation consentie n'exclut pas d'introduire dans le discours des valeurs moins propres à plaire ; la soumission est seulement nécessaire pour obtenir la bienveillance de l'auditeur. En 1686, la querelle du sublime qui éclate entre Boileau et Huet oblige Rapin à prendre parti ; sa propre théorie du « sublime dans les mœurs » marque l'expansion de la rhétorique par-delà le discours. Ce choix va le conduire de l'humilité naturelle à l'humiliation consentie.

## UN NOUVEAU SUBLIME

Le véritable objet du traité consiste dans un éloge de Louis XIV rehaussé par celui des premiers serviteurs du royaume. Leurs vertus sont déployées dans de riches éthopées cumulatives, qui détournent le sublime des passions violentes et le replient vers un *ethos* saturé des vertus rayonnantes de l'honnêteté, soit l'intégrité, la modestie, la prudence, la magnanimité, la clémence, la piété. En tout point domine l'intérêt supérieur de l'État. Ses représentants illustrent l'achèvement idéal et sublime de leur condition, ce « comble de la perfection qui saisit le cœur, et remplit l'âme d'admiration »<sup>24</sup>. Le sublime des mœurs est un sublime de la *persona*, un sublime éthique manifesté par l'image publique de la personne<sup>25</sup>, qui culmine dans le roi chrétien : en lui l'élévation se fait assumption.

La nouveauté du traité *Du Grand* tient à une conception du sublime qui déborde le cadre du discours pour prendre une dimension intermédiaire : la mise en scène du corps en majesté permet d'expliquer le charisme de ces personnages. À la lumière d'une expérience de la cour, Rapin poursuit sa réflexion sur les bienséances.

## DE LA DIFFICULTÉ DE LOUER

### L'éloge du Grand Condé

La vie d'un grand personnage comporte par elle-même un certain degré de problématicité qu'un panégyrique ou une oraison funèbre a besoin de réduire, ce qui, dans le cas du Grand Condé, présentait quelques difficultés ; sa compromission dans la Fronde, sa réputation de libertinage, son caractère impétueux, une retraite sociable à Chantilly, une conversion tardive donnaient bien du travail aux panégyristes.

En laissant la gloire des armes à Turenne et en donnant à Condé le sublime de la retraite, Rapin a-t-il manqué de prudence ? Nullement, comme il s'en explique à Bussy : « je n'avais garde de parler de Monsieur le Prince comme j'en ai parlé, sans sa permission et sans son approbation »<sup>26</sup>. Avant d'imprimer, il a fait lire à Condé l'éloge de Turenne et le sien. Loin d'« y retrancher tout ce qui serait capable de le choquer », comme il en était prié, le prince n'a eu que des louanges pour l'auteur<sup>27</sup>.

---

<sup>24</sup> *DGS*, p. 5.

<sup>25</sup> Voir *L'Assemblée du monde*, éd. citée, pp. 280-285.

<sup>26</sup> *Corr.*, Rapin à Bussy, 29 mai 1686, lettre 103, p. 220.

<sup>27</sup> *Ibid.*



La mutation de Condé est bien attestée. Dès 1676, Rapin informe Bussy de cette nouvelle étonnante<sup>28</sup>, et en 1677, Mme de Sévigné fait part à sa fille de son admiration : « Monsieur le prince est dans son apothéose de Chantilly, il vaut mieux que tous vos héros d'Homère »<sup>29</sup>. Simone Bertière juge de même que « la métamorphose psychologique et morale de Condé est le fruit d'un travail de soi sur soi délibéré », entraînant une mutation de l'héroïsme<sup>30</sup>. Éloigné par son exil, Bussy s'est trompé, mais à Paris ou à Versailles, ce changement était notoire. En outre, si les archives de Chantilly ne conservent de Rapin que trois lettres courtoises adressées au prince, ces documents nous assurent qu'il le connaissait personnellement ; la dernière d'entre elles évoquant leur « fréquence », qui pourrait devenir « importune »<sup>31</sup>, il est d'ailleurs certain qu'elles ont été plus nombreuses.

Quand Rapin affiche la problématique, ce n'est que pour valoriser une prise de position :

Qu'on vante donc tant qu'on voudra ce comble de gloire qui est le fruit le plus solide que peut produire toute la valeur des armes, et tout ce qu'il y a de plus grand et de plus sublime dans la vertu des guerriers les plus consommés : pour moi, je trouve dans le sublime de la gloire du repos de la vie douce et tranquille de Chantilly, une grandeur d'âme, et une noblesse de raison qui passera dans l'esprit de tous les sages pour bien plus digne du prince, que tout ce qu'il a fait de grand dans la guerre<sup>32</sup>.

Cependant, contre toute attente, ce panégyrique fidèle déplaît à « quelques gens » de la cour du duc d'Enghien<sup>33</sup> : on aurait « empoisonné ici le caractère » qu'il fait de son père, le Grand Condé<sup>34</sup>. Bien malgré lui, Rapin passe de l'humiliation consentie du courtisan à une humiliation subie, d'autant plus vive si l'on tient compte du statut de l'auteur (sa notoriété acquise dans les lettres, comme poète, érudit, apologiste), de la réception favorable de l'éloge par le principal intéressé, et enfin de la structure et du contenu de l'œuvre, où la gradation dans le sublime des mœurs donne son sens au panégyrique de Condé.

Pourquoi le duc d'Enghien rejette-t-il l'éloge sans le moindre égard pour le statut de l'auteur, ni pour l'avis de son père ou la portée de la réflexion ? L'humiliation pouvait paraître d'autant plus arbitraire qu'elle négligeait l'œuvre et n'était motivée que par des intérêts personnels et politiques : la mémoire du Grand Condé devait permettre d'illustrer la famille Condé au prix d'une confiscation de l'image construite par le héros lui-même à la fin de sa vie. Le 24 juillet 1685, Henri-Jules avait marié son fils à Mlle de Nantes, fille du roi, obtenant pour lui les petites et grandes entrées, une faveur jamais obtenue par un prince du sang. Meilleur courtisan que lecteur, il préfère ainsi en revenir à une image conventionnelle du héros.

---

<sup>28</sup> « Que dites-vous sur la destinée de M. le [Prince] qui est allé se renfermer à C[hantilly] pour y vivre du lait de vache, dont il se porte bien ? » (lettre 53, 11 mars 1676, *ibid.*, p. 133).

<sup>29</sup> Mme de Sévigné à Mme de Grignan, 23 juillet 1677, dans *Lettres*, éd. M. Monmerqué, Paris, L. Hachette, 1862, V, p. 231.

<sup>30</sup> S. Bertière, *Condé. Le héros fourvoyé*, Paris, Éd. de Fallois, 2011, pp. 446 et 447.

<sup>31</sup> Rapin à Condé, 4 août 1685, lettre citée par E. Dubois, *René Rapin, l'homme et l'œuvre*, Lille, Service de reproduction des thèses, 1972, p. 80.

<sup>32</sup> *DGS*, p. 65.

<sup>33</sup> *Corr.*, lettre à Bussy n° 103, p. 220.

<sup>34</sup> Rapin à François Bernier, [9 mars 1686], lettre 534, *Correspondance* de Bayle (<http://bayle-correspondance.univ-st-etienne.fr/>). Bayle en retient l'idée d'une cabale : « Ses ennemis s'efforcèrent de l'exposer au ressentiment du feu Prince de Condé, par le tour malin qu'ils donnèrent à son traité du sublime » (*Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Reinier Leers, 2<sup>nde</sup> éd., 1702, t. III, p. 2560).

Selon les dates fournies par les archives, la réaction de Rapin se divise en deux temps : de mars à juillet 1686, il affiche la volonté de ne rien céder à ses adversaires ; de février à juin 1687, il tâche d'apaiser la situation.

À Bayle, Rapin fait adresser par l'intermédiaire de Bernier un mémoire en le priant de défendre l'ouvrage dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, qui, en mars 1686, reproduisent mot pour mot certaines de ses recommandations. Puis il demande à Mme de Lafayette de proposer au duc d'Enghien une dispute publique, où il défendrait sa thèse contre n'importe lequel des membres de sa cour<sup>35</sup>. Cette envie de duel dialectique ne prouve pas moins son attachement à l'ouvrage qu'au prince de Condé lui-même et à l'image qu'il s'était construite. *Le Magnanime* témoigne d'ailleurs d'une sympathie qui doit sans doute peu à la flatterie quand il s'attarde sur la fascination que provoquait encore le vieil homme dans sa retraite de Chantilly<sup>36</sup>. Quoiqu'il en soit, Rapin ne semble pas vouloir tolérer l'humiliation. Sa lettre à Bussy du 30 juillet 1686 pourrait suggérer qu'il réfléchit déjà au *Magnanime* : « Je travaille à quelque chose pour prouver que le sublime d'esprit, de raison et de sagesse que j'ai donné à Monsieur le Prince est préférable au sublime de la valeur »<sup>37</sup>. En réalité, le projet relève encore de la première réaction, qui vise à ne rien céder. Grâce à une tension dialectique, l'épidictique y assumerait une problématique réelle. Or le jésuite venait de confier sa lassitude à Bussy, dont il jalousait le repos et l'indépendance. Jamais il ne lui a mieux dit combien cette épreuve l'avait affecté.

Après la mort de Condé, l'affaire semble toujours nécessiter réparation, comme il l'écrit à Bussy le 28 février 1687 : « Mes amis m'obligent, Monsieur, de faire un éloge de Monsieur le Prince pour faire ma paix ; car Monsieur le prince d'aujourd'hui n'a pas été content de moi dans le petit livre du sublime »<sup>38</sup>. Dans ce billet, il demande à son ami « quelques ouvertures », parce qu'il a bien connu le prince au temps de sa gloire militaire ; en retour il reçoit les passages des *Mémoires* de Bussy au sujet du Grand Condé<sup>39</sup>.

### STRATÉGIE D'UNE RÉPARATION CONTRAINTÉ

À première vue, *Le Magnanime* mérite le jugement porté par Sainte-Beuve sur les panégyriques de 1686. Choisir dans *l'Éthique à Nicomaque* le portrait idéal du magnanime pour en reconnaître tous les traits chez le prince concédait un recul théorique au profit d'un lieu de l'encomiastique royale repris à l'éloge de Louis XIV dans *Du Grand*. Rien ne dut tant plaire au duc d'Enghien. Mais à y regarder de plus près, l'abaissement contraint sur le plan intellectuel s'accompagne d'une habileté rhétorique et d'une certaine audace, Rapin mettant à profit ses propres observations sur l'épidictique de cour. Malgré les lieux communs, en effet, il ne renonce pas à l'idée fondatrice de son traité. Mieux encore, il accomplit le projet dont il s'ouvrait à Bussy en juillet 1686, tout en donnant au duc les gages attendus.

<sup>35</sup> *Corr.*, à Bussy du 29 mai 1686 p. 220.

<sup>36</sup> *Magn.*, pp. 60-63.

<sup>37</sup> *Corr.*, à Bussy, 30 juillet 1686, lettre 105, p. 224.

<sup>38</sup> *Corr.*, à Bussy, 28 février 1687, lettre 108, p. 230.

<sup>39</sup> *Corr.*, de Bussy à Rapin, 23 mars 1687, lettre 109, pp. 232-233.



Dans la conclusion de son panégyrique, Rapin relevait déjà la « grandeur d'âme » du prince<sup>40</sup> : il lui suffit d'amplifier cette *magnitudo animi* propre au magnanime par la démonstration de la supériorité de Condé sur les plus grands hommes de l'Antiquité. Marc Fumaroli a montré combien cet « idéal aristotélicien de la grandeur » était répandu aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles dans les traités de noblesse (Le Tasse, *La Vertu héroïque* et *Dialogue de la noblesse*, traduits par Jean Baudoin en 1632 et 1633), dans les « traités d'apologétique et de morale visant la noblesse » (Caussin, *La Cour sainte*, 1624), dans le théâtre des jésuites (Petau, *Carthaginienses*, 1614), et dans la littérature encomiastique (lettre de Costar à Nicolas Fouquet sur le magnanime)<sup>41</sup>. Le retour aux valeurs de l'héroïsme aristotélicien s'oppose ainsi à la nouveauté que Rapin affirmait avec l'éloquence des bienséances. Pourtant, ce choix n'est pas sans habileté. Pour Aristote, la magnanimité est une vertu englobante ; elle permet donc d'attribuer au Grand Condé toutes les valeurs qu'il affectionnait, ce qui impliquait de ne pas le considérer seulement sur le champ de bataille, mais aussi dans sa retraite. Sur cette stratégie, quelques remarques s'imposent.

1) Dans son éloge de Condé, Rapin remploie en particulier un passage du panégyrique portant sur la guerre. La comparaison des deux états révèle un patient travail du style, et une amplification des qualités martiales de Condé qui passe par la suppression du contraste rhétorique avec le calme de la retraite, auquel il revient plus tard<sup>42</sup>. En dépit des apparences, ce n'est pas un renoncement mais une atténuation que justifie l'expansion de l'éloge.

2) Six allusions visent ceux qui restreignent la gloire de Condé aux armes, soit en critiquant leur manque de lucidité, soit en établissant la solidité du jugement des autres, qui ont pu l'approcher<sup>43</sup> :

Et que ses passionnés admirateurs ne fassent point trop ici les délicats, prétendant que sa gloire n'y fut pas assez ménagée, parce qu'elle y fut anéantie, dépourvue qu'elle leur parut de ces éclatants dehors, dont elle devait jamais être tout à fait dépouillée. Ce ne fut pas le sentiment de ceux qui eurent l'honneur de l'y voir de plus près, et de l'y pratiquer davantage : car ils avouèrent qu'ils lui avaient trouvé plus de magnificence dans le cœur, plus de politesse dans l'esprit, et plus d'élévation dans l'âme qu'auparavant. On savait bien qu'il était grand capitaine, mais on ne savait pas qu'il fût un si grand homme en toutes choses<sup>44</sup>.

On entrevoit une connaissance assez personnelle du Grand Condé, qui justifie de ne pas renoncer au sublime de la retraite.

3) Si l'on observe une atténuation du sublime, réduit à deux occurrences, Rapin défend toujours la conception d'un sublime dans les mœurs :

À la vérité les gens de la Cour enchantés qu'ils sont du charme qu'ils y trouvent, ne regardant que superficiellement cette retraite, et n'en voyant que les dehors, n'y donnent pas d'abord toute leur approbation : ils ne pénétraient pas le fond de cette grande âme dans les mouvements secrets de

<sup>40</sup> DGS, p. 65.

<sup>41</sup> M. Fumaroli, « L'héroïsme cornélien et l'éthique de la magnanimité », dans *Héros et Orateurs. Rhétorique et dramaturgie cornéliennes*, Genève, Droz, 1996, pp. 330-332. La lettre de Costar a bien pour destinataire Nicolas Fouquet, et non le Grand Condé.

<sup>42</sup> DGS, pp. 54-55 ; *Magn.*, pp. 21-23.

<sup>43</sup> Voir *Magn.*, Avertissement [a 4 r<sup>o</sup>], et pp. 48, 51, 52, 58-59, 63.

<sup>44</sup> *Ibid.*, pp. 58-59.

magnanimité, que lui inspirait un pareil dessein, et n'en découvraient pas tout le sublime. Leurs esprits ne se remplirent pas d'abord de l'importance de cette résolution ; et ceux qui faisaient plus de profession de l'admirer en toutes choses, n'entraient point dans les vues qu'il s'était formé de ce repos. Car quoiqu'il parût je ne sais quoi de simple dans un pas si extraordinaire, et qu'un si grand projet n'eût point d'autre but, qu'une vie plus tranquille, il est toutefois à croire que ce Prince aussi délicat qu'il était sur son honneur, en avait mieux compris la conséquence que personne, en comprenant combien il était difficile de soutenir la grandeur de sa réputation, par un changement de conduite, qui pouvait être mal interprété<sup>45</sup>.

Bien qu'il recoure ensuite à une anecdote de *Silvus Italicus* pour expliquer le charisme de Condé et son effet sur lui-même, Rapin n'a peut-être jamais mieux exprimé ce qu'il entendait par ce sublime dans les mœurs<sup>46</sup>. Les deux images pourraient se côtoyer sans que l'une soit subordonnée à l'autre, mais il ne renonce pas à l'idée que la gloire de la retraite surpasse la gloire militaire : « Ainsi en accommodant la gloire et le repos, la vie paisible à la vie guerrière, son âme allait aussi loin d'un côté que d'autre, et toujours jusqu'où elle pouvait aller : de sorte que l'ombre où il se cachait ne put rien cacher de son mérite, ni lui ôter aucun rayon de sa vertu »<sup>47</sup>. *Le Magnanime* offre une synthèse conforme au dépassement psychologique et moral voulu par Condé.

4) Enfin, la mort du prince ne permet plus à Rapin d'éluder les questions difficiles de la Fronde et du libertinage, mais sa fin prouve sa vertu. La conclusion religieuse procède également de l'extension chrétienne de la magnanimité.

Peu enclin à renier sa thèse pour plaire au duc d'Enghien, Rapin continue d'affirmer une pensée personnelle, et s'il concède une amplification de l'image glorieuse, il choisit de ne pas gommer à outrance la problématique, qui apparaît d'ailleurs mieux dans *Le Magnanime* que dans le panégyrique. C'est donc cette éloquence d'insinuation qui inscrit le problème au cœur de l'épidictique en l'ouvrant à une fonction parénétiq, pleinement justifiée par les circonstances, et donc inévitable.

## UNE LEÇON DE CHRISTIANISME À L'USAGE DES GRANDS

### L'humiliation du prince

Sous l'éloge problématique de Condé, avec sa combinaison des deux images conflictuelles, Rapin glisse le problème de la conduite morale et chrétienne à la Cour, comme pouvait le faire Bossuet. Il insiste à la fin de l'éloge sur l'humiliation chrétienne acceptée par Condé :

Ce fut en cette extrémité qu'on vit ce Prince, tout grand et tout éclairé qu'il était, anéantir sa grandeur pour s'abaisser sous le salutaire joug de la foi, prenant plaisir d'étouffer ses vues, ses réflexions, ses raisonnements, et de sacrifier ce qu'il avait d'esprit pour le soumettre à ce que sa créance lui prescrivait, en s'aveuglant lui-même, pour ainsi dire, et renonçant à sa propre raison : sacrifice d'autant plus difficile, que son intelligence était profonde, et sa pénétration plus vive. Telle fut la fin humble et chrétienne de cet homme incomparable, devenu grand par cet abaissement de lui-même, et plus élevé par cette soumission, que par toutes les grandeurs de sa naissance, et par toute la gloire de ses belles actions. Et ce fut alors que la Foi qui humilie l'esprit en l'éclairant, après lui avoir découvert la solidité des biens éternels,

---

<sup>45</sup> *Ibid.*, pp. 51-52.

<sup>46</sup> *Ibid.*, pp. 62-63.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 50.

en lui découvrant la vanité des choses temporelles, lui fit changer de langage, et lui fit dire en mourant ces belles paroles : *Que tout ce qui lui avait paru grand dans la vie commençait à lui paraître peu de chose.*

La véritable humiliation consiste à renoncer à la grandeur pour reconnaître celle de Dieu. L'éloquence d'insinuation opère un dédoublement de l'épidictique visant à modifier les valeurs du destinataire ; Rapin avait sans doute encore cet esprit de charité pour le duc d'Enghien, ce qui n'empêche pas l'ironie. La décision inédite de Condé avait déjà motivé une réflexion morale à destination des courtisans :

On ne savait point alors ce que c'était de quitter la Cour, qui est une espèce de charme à ceux qui y ont vieilli, pour vivre à soi en particulier, quand détrompé qu'on est de la fausseté de la vie qu'on y mène, on ne cherche plus qu'à se posséder soi-même, et à s'envelopper pour ainsi dire, dans son mérite et dans sa vertu, sans courir follement hors de soi, après des satisfactions qu'on ne peut plus trouver en soi ; s'y occuper de ses pensées, y écouter ses réflexions, entrer en conversation avec son cœur et son esprit, et se faire par là une manière d'indépendance préférable à toutes les grandeurs, qui sont toujours sujettes à une infinité de servitudes ; se donner enfin une liberté qu'on ne connaît point dans le souverain pouvoir, et devenir maître de soi d'une façon qui vaut mieux que de l'être des autres<sup>48</sup>.

L'éloge de Condé permet la célébration sincère de valeurs dont témoigne la lettre du 30 juillet 1686, mais demeurées étrangères à Henri-Jules et à ses courtisans. La mise en œuvre de l'éloquence d'insinuation apparaît conforme aux observations de Rapin sur la rhétorique de cour.

## LA PAIX ET LA MORT

Deux lettres importantes attestent que l'éloge fut accepté malgré ses ambiguïtés. Tout d'abord, Rapin a demandé à Racine de lui servir d'intermédiaire auprès du fils de Condé, auquel il a fait lecture du *Magnanime*, sans doute à partir des épreuves : en lui retournant l'exemplaire annoté de sa main sous la dictée d'Henri-Jules, le poète le prie d'excuser son état « un peu fripé »<sup>49</sup>, car il a dû faire antichambre et le tenir longtemps dans sa poche, et l'achevé d'imprimé est postérieur de quatre jours à la lettre. Rapin n'en a pas moins eu le temps d'y apporter des corrections, car il a en particulier dû reprendre les passages autorisés par les *Mémoires* de Bussy<sup>50</sup>. Poètes, panégyristes ou orateurs funèbres étaient surveillés étroitement par le nouveau prince<sup>51</sup>. Mais il apparaît impossible de déterminer quelle ont été l'importance et la teneur des corrections apportées par Rapin.

Puis, le 3 août 1687, Bossuet répond à l'envoi du *Magnanime* : ce livre pourra contenter « la délicatesse de vos lecteurs », déclare-t-il à Rapin<sup>52</sup>. Lui-même venait d'essuyer des critiques pour son oraison funèbre de Condé, car dans un parallèle avec Turenne, il avait

---

<sup>48</sup> *Ibid.*, pp. 38-39.

<sup>49</sup> Racine, *Œuvres complètes*, éd. R. Picard, Paris, Gallimard, 1966, t. II, lettre du 10 juin [1687], p. 479.

<sup>50</sup> « L'hôtel de Condé, me manda-t-il, lui en fit changer une partie, et qu'il n'en avait pas été le maître » (Bussy à Mme de Sévigné, 19 nov. 1687, dans Mme de Sévigné, *Lettres*, éd. citée, t. VIII, p. 132).

<sup>51</sup> Voir K. Béguin, *Les Princes de Condé*, éd. citée, p. 342. Pour clore l'Avent 1686, le P. de Villiers avait prononcé un sermon qui s'achevait sur un éloge du Grand Condé ; les Archives de Chantilly en conservent une copie manuscrite annotée de la main d'Henri-Jules (voir *Mercurie galant*, janv. 1687, pp. 149-157, et H. Chérot, *Bourdaloue inconnu*, Slatkine Reprints, 1971, p. 95).

<sup>52</sup> Bossuet, *Correspondance*, éd. Ch. Urbain et E. Levesque, 1909-1925, lettre 437, t. 3, p. 415.

malencontreusement favorisé celui-ci<sup>53</sup>. On trouve bien dans ce discours une allusion à la retraite, mais la meilleure place est laissée à la vie militaire ; l'épisode de Seneffe met en scène l'héroïsme d'Henri-Jules aux côtés de son père. La déconvenue de Rapin avait servi, ce qui n'empêchait pas d'autres erreurs.

Un mois plus tard, Racine retrace à Boileau la journée qu'il a passée en compagnie des PP. Rapin et Bouhours, à l'occasion d'une oraison funèbre du Grand Condé par le P. de Villiers<sup>54</sup>. Selon la relation faite à Bussy par Bouhours, Rapin est frappé d'un semblant de paralysie quelques jours après. Il meurt le 27 octobre 1687.

Entre la parution du traité *Du Grand* et du *Magnanime*, c'est un adversaire peu instruit de ce sublime dans les mœurs que Rapin a dû affronter, sans l'obséquiosité que lui prêtait Sainte-Beuve, mais avec la fermeté respectueuse d'une éloquence d'insinuation. La problématique y ressort davantage, parce qu'il ne s'agit plus tant de plaire que de maintenir une position théorique et morale, en attestant, contre les lieux communs, que le Grand Condé avait réussi une reconfiguration de l'héroïsme.

Jérôme Lecompte (Paris III – IRET, EA 3959)

## Bibliographie

### Sources

- Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Reinier Leers, 2<sup>de</sup> éd., 1702, t. III.  
Bayle, *Correspondance* en ligne (<http://bayle-correspondance.univ-st-etienne.fr/>).  
Bossuet, *Oraisons funèbres*, éd. J. Truchet, Paris, Garnier, 1998.  
Bussy-Rabutin, *Correspondance avec le Père Rapin*, éd. C. Rouben, Paris, Nizet, 1983.  
Costar, *Lettres*, Paris, Courbé, 1659.  
Racine, *Œuvres complètes*, éd. R. Picard, Paris, Gallimard, 1966, t. II.  
Rapin, *Du Grand ou du Sublime dans les mœurs*, Paris, Mabre-Cramoisy, 1686.  
Rapin, *Le Magnanime ou l'éloge de Condé, premier prince du sang*, Paris, Veuve Mabre-Cramoisy, 1687.  
Rapin, *Les Comparaisons des grands hommes de l'Antiquité qui ont le plus excellé dans les belles-lettres, suivi de Les réflexions sur l'Éloquence, la Poétique, l'Histoire et la Philosophie*, Paris, Muguet, 1684.  
Rapin, *Mémoires sur l'Église et la Société, la Cour, la ville et le jansénisme (1644-1669)*, éd. L. Aubineau, Paris, Gaume Frères et J. Duprey, 3 t., 1865.

### Critique

- Katia Béguin, *Les Princes de Condé. Rebelles, courtisans et mécènes dans la France du Grand Siècle*, Paris, Champvallon, 1999.  
Simone Bertièrre, *Condé. Le héros fourvoyé*, Paris, Éd. de Fallois, 2011.  
H. Chérot, *Bourdaloue inconnu*, Slatkine Reprints, 1971.  
Elfrieda T. Dubois, *René Rapin, l'homme et l'œuvre*, Lille, Service de reproduction des thèses, 1972.  
Marc Fumaroli, « L'héroïsme cornélien et l'éthique de la magnanimité », dans *Héros et Orateurs. Rhétorique et dramaturgie cornéliennes*, Genève, Droz, 1996, pp. 323-349.  
Volker Kapp, « Apogée de l'atticisme français », dans *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, dir. M. Fumaroli, Paris, PUF, 1999, pp. 707-786.  
Jérôme Lecompte, *L'Assemblée du monde. Rhétorique et philosophie dans la pensée de René Rapin*, Paris, H. Champion, 2015.  
Michel Meyer, *Qu'est-ce que l'argumentation ?*, Paris, Vrin, 2005.  
Sainte-Beuve, *Port-Royal*, éd. M. Leroy, Paris, Gallimard, 3 t., 1953-1955.

<sup>53</sup> Voir J. Truchet, dans Bossuet, *Oraisons funèbres*, Paris, Garnier, 1998, notice, p. 360.

<sup>54</sup> Racine à Boileau, lettre du 5 septembre [1687], dans *Œuvres complètes*, éd. citée, p. 493.